

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	21/22 (1913)
Heft:	4
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aux Balkans sont actuellement malades du typhus: une Appenzelloise et une Genevoise. Elles ont subi la contagion tôt après leur arrivée à Belgrade.

Monténégro. — L'Amblance du Dr Peyer a quitté le camp de Gruda et s'est avancée plus près de Scutari d'Albanie. Les combats des dernières semaines lui ont procuré beaucoup de travail, et le froid qui sévit dans la péninsule balkanique met les soldats à rude épreuve. Le Dr Peyer est obligé de soigner des pieds et des mains gelés, mais l'état sanitaire des troupes serbo-monténégrines devant Scutari paraît être relativement favorable.

Grèce. — Après la prise de Janina par les Grecs, l'armée hellénique a pu se passer de l'aide de l'ambulance « Vaud-Genève », dont les membres viennent de rentrer sains et saufs au pays. Cette mission a rendu les plus grands services aux troupes grecques d'Epire, dont elle a soigné des centaines de blessés pendant plus de trois mois. Seul, le sergent-infirmier Renaud ne reverra pas la patrie suisse,.... nos lecteurs trouveront d'autre part quelques détails sur les funérailles qui lui ont été faites dans le petit village de Philippias où il s'est dévoué aux blessés jusqu'à la mort.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société militaire suisse. — Séance du Comité central du 20 février 1913.

Le Comité prend connaissance d'une lettre de la Direction de la Croix-Rouge suisse qui nous informe que la Société militaire suisse a été reconnue comme organe auxiliaire de la Croix-Rouge par le Conseil fédéral, mais que le port du brassard avec la croix rouge lui est interdit de même qu'aux samaritains. Les comités des sections voudront donc bien veiller à ce qu'il ne soit plus employé à l'avenir. Les broches, épingle de cravates, rubans aux chapeaux, etc., continuent à être autorisés. L'assemblée de 1913, à Winterthour, désignera par quel emblème le brassard sera remplacé.

Etant donné le fait que plusieurs sections possèdent déjà un insigne, le Comité central estime qu'il faudrait laisser chaque section libre de choisir un insigne à sa convenance.

Si, contrairement à cet avis, les sections estimaient qu'un signe distinctif, uniforme pour

toutes les sections devait être adopté, le Comité central proposerait alors un ruban blanc avec les lettres S. M. S. rouges; ce ruban aurait l'avantage de pouvoir être porté soit comme brassard, soit au chapeau, soit enfin en sautoir et ne serait pas d'un prix élevé.

Les lettres nécessaires seraient commandées par le Comité central et revendues aux sections au prix coûtant.

Alliance des samaritains suisses. — Dans sa dernière séance, le Comité central a décidé de fêter modestement, lors de la prochaine assemblée des délégués, à Kreuzlingen, le 25^e anniversaire de la fondation de l'Alliance.

Après avoir étudié la question, le Comité central proposera comme *insigne des samaritains de l'Alliance*, le port d'un **brassard blanc à bord rouge**.

Un cours de moniteurs samaritains aura lieu à Berne ce mois-ci; d'une durée d'une semaine, il commencera le 15 avril.